



Perspective de l'extension (Auditorium) depuis la rue des Granges.

Ancien couvent de la Visitation

Aménagement d'un pôle culturel

L'ancien couvent de la Visitation possède à l'échelle de la ville et du Chablais une valeur patrimoniale et emblématique forte. Son passé, son allure imposante et son implantation en centre ville ont marqué l'histoire de la ville et constituent un enjeu majeur en termes d'aménagement comme de vie culturelle et associative.

Afin de créer un véritable pôle culturel et de valoriser ce patrimoine (40 % des surfaces potentiellement utilisables sont aujourd'hui inoccupées), une étude de programmation a été confiée en 2009, après consultation, au cabinet SEBAN.

Elle a été menée en concertation avec l'ensemble des partenaires pour définir les besoins de ce projet culturel qui développera trois pôles structurants (médiathèque, enseignement et pratique musicale, ainsi qu'arts visuels).

Repères

L'Avant-Projet Définitif (APD) a été validé pour un montant de travaux de 10 829 675 € HT.

Les travaux devraient débuter en janvier 2016 pour une période d'environ 22 mois.

Contact

Claire-Lise Chamot
Chargée de presse
04 50 81 63 61
cl-chamot@ville-thonon.fr

Lors de la présentation de cette étude à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) de Rhône-Alpes, cette dernière a souhaité qu'une étude historique et architecturale soit complétement réalisée, notamment sur la partie la plus ancienne de l'édifice, afin d'apporter les éclairages nécessaires à la Commune sur la justesse des choix d'aménagement à mettre en œuvre au regard de la valeur patrimoniale de l'édifice (façades et toitures inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques).

Cette étude, après consultation, a été confiée à Guillaume CLEMENT, Architecte du Patrimoine, en 2011.

En étroite collaboration entre le cabinet SEBAN, M. CLEMENT et les acteurs concernés, les conclusions de l'étude ont été intégrées au programme de travaux du projet de pôle culturel. Par courrier en date du 28 mars 2013, la DRAC Rhône-Alpes a validé les dernières orientations envisagées et ainsi un concours de maîtrise d'œuvre a pu être lancé.

Phasage et coût des travaux

Par délibération du 29 janvier 2014, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre chargé de concevoir et de suivre les travaux d'aménagement d'un pôle culturel dans l'ancien couvent de la Visitation avec le groupement ATELIER NOVEMBRE, DONJERKOVIC PHILIPPE, ARCOBA, 8'18" ET IN SITU INGENIERIE ET ACOUSTIQUE, lauréat du concours de maîtrise d'œuvre.

Lors de la séance du Conseil Municipal du 25 mars 2015, l'Avant-Projet Définitif (APD) a été validé pour un montant de travaux de 10 829 675,00 € HT. Après différents échanges avec la DRAC sur les aspects patrimoniaux du projet, le permis de construire va être délivré prochainement et des fouilles archéologiques vont être menées début juin.

La consultation des entreprises va être lancée dans le courant de l'été 2015 et les travaux débuteront en janvier 2016 pour une période d'environ 22 mois.

Présentation du projet

Objectifs

En contact avec le centre historique de la Ville, le site du futur pôle culturel présente certaines complexités qui témoignent de l'histoire accumulée de l'édifice, par la variété des constructions, par ses géométries et ses altimétries multiples.

Après une analyse sensible des composantes du site, les choix ont été guidés par les « prises de position » suivantes :

- Créer un équipement qui participe à la dynamique de la Ville.

Privilégier une organisation qui permette de doter la Ville d'un équipement performant et ouvert, pouvant participer à l'attractivité du centre-ville.

La situation du pôle culturel lui confère en effet un rôle fédérateur dans la composition du quartier, connecteur entre différents univers, différentes populations, un lieu d'articulation entre le contemporain et les traces de l'histoire.

- Créer un équipement qui participe au lien social.

Le pôle culturel de l'ancien couvent de la Visitation, va créer de nouveaux liens, établir des continuités dans le tissu urbain de la ville, l'objectif étant de rendre accessible le site et de créer un « pôle d'échange » ouvert sur le quartier.

- Créer un équipement qui respecte la mémoire du site.

Le couvent de Visitation fait partie intégrante de l'histoire de ville de Thonon. Envisager de requalifier ce lieu singulier revêt des enjeux à la fois d'histoire, d'usages, mais aussi d'image.

Ici les objectifs s'inscrivent pleinement dans le champ des réflexions sur la restructuration de sites sensibles en vue d'y accueillir des activités nouvelles.

Le potentiel de l'enveloppe de l'édifice et les enjeux de sa mutation ont obligé à repenser les espaces dans une recherche permanente d'équilibre entre mémoire et mutation.

- Corriger les dysfonctionnements actuels.

Enjeux

- permettre une véritable synergie entre les occupants par la mise en place d'une identité commune, ceci tout en permettant la lisibilité des différentes entités.
- créer une convivialité des espaces pour les rendre accessibles à tous
- redéployer les espaces en adéquation avec les fonctionnalités souhaitées
- permettre des modalités d'accès différenciées suivant les activités
- corriger les interventions architecturales antérieures par une intervention globale et précise.
- enfin, retrouver la cohérence originelle du cloître.

Approche patrimoniale

La question de l'intégration de l'architecture contemporaine en milieu ancien repose sur la compréhension des espaces existants qui ont leur propre logique de fonctionnement, leur système volumétrique, leur cohérence initiale et leur

cohérence endémique liée à la sédimentation historique.

S'immiscer dans ces systèmes consiste à les accompagner, à les révéler, à poursuivre cette histoire.

C'est donc à travers la conservation et la lecture des volumes existants, des matériaux présents sur site, que le dessein d'un renouveau s'est esquissé.

Le projet de rénovation et d'extension repose sur la mise en valeur des principes de circulation, sur les logiques de composition des espaces qui s'articulent sur des grands cheminements autour du cloître, connectés par des points singuliers où se développent les circulations verticales.

À ce titre, la verrière qui vient couvrir le cloître génère une nouvelle spatialité et répond aux nécessités du programme.

Ce nouveau lieu, bien que connecté en de multiples points aux différents services qui l'innervent, demeure singulier, conserve son unité et le principe de circulation du cloître par sa périphérie.



Vue du cloître avec la verrière : l'Espace Forum

Le volume de l'auditorium s'intègre dans le tissu urbain existant. Il est aligné sur l'école de musique au niveau de la rue des Granges et sur le bâtiment en retour au niveau du passage menant à la Place du marché.

Entre le volume de l'auditorium et les façades des bâtiments existants se glisse «une faille», un interstice couvert qui accueille des circulations. Les façades des bâtiments existants comme de l'extension «se retournent» dans cette faille, créant un espace singulier qui accueille les foyers. Le vide ainsi créé permet une mise à distance entre le bâtiment patrimonial et l'extension neuve tout en instaurant un dialogue. Le vitrage qui habille cette faille côté rue des Granges établit des liens visuels entre la ville, et le pôle culturel.

De la même façon l'ancien passage cocher situé dans la façade de la rue des Granges sera réouvert, visible dans l'axe de la rue Chante Coq, participant à cette volonté d'ouvrir le Pôle culturel sur la ville.

La faille a été dimensionnée de façon à permettre l'intégration entre les deux bâtiments d'un escalier pour accéder directement au sous-sol depuis le foyer.



Perspective de la « faille » : raccordement entre l'extension contemporaine (à gauche) et la partie ancienne (à droite), vue depuis l'intérieur de l'ouvrage avec au fond la rue des Granges.

La Commune a souhaité qu'elle ne soit pas trop importante afin de maintenir l'alignement entre le bâtiment existant et l'extension. La transparence maîtrisée de la faille permet de lire le bâtiment existant dans son volume original depuis la rue des Granges et d'apporter de la lumière naturelle dans l'escalier et au sous-sol.

La proposition s'attache à conserver et mettre en valeur les toitures et les façades historiques du projet qui sont peu modifiées.

Au niveau des toitures, deux lucarnes seront intégrées afin d'accéder aux toitures de l'extension. Leur dessin et leur échelle ont été étudiées à partir de modèles régionaux anciens.

Des ouvrants de désenfumage au niveau de chaque escalier seront implantés. Un modèle d'ouvrant caché, adapté aux toitures historiques a été choisi.

Sur les façades comme à l'intérieur du projet la préservation de toutes les traces, des matériaux existants sera une ligne de conduite permanente, sur la base d'un diagnostic historique précis.

Ainsi tout en assurant les problématiques de flux, de sécurité et d'accessibilité la proposition s'attache à conserver et mettre en valeur l'escalier historique restauré ainsi que les pavés anciens de la circulation autour de la cour des provisions.

Un pavage minéral, dans le respect du patrimoine est proposé dans la cour des provisions.

Au premier étage, dans la future zone médiathèque/bureaux, les sentences classées seront réintégrées dans le cloisonnement des bureaux. En raison principalement du mauvais état des structures des planchers et de la mise à niveau des planchers pour l'accessibilité PMR, les cloisons des circulations existantes ne pourront être conservées en l'état. Les sentences seront ainsi déposées et conservées.

Accessibilité, liaisons fonctionnelles

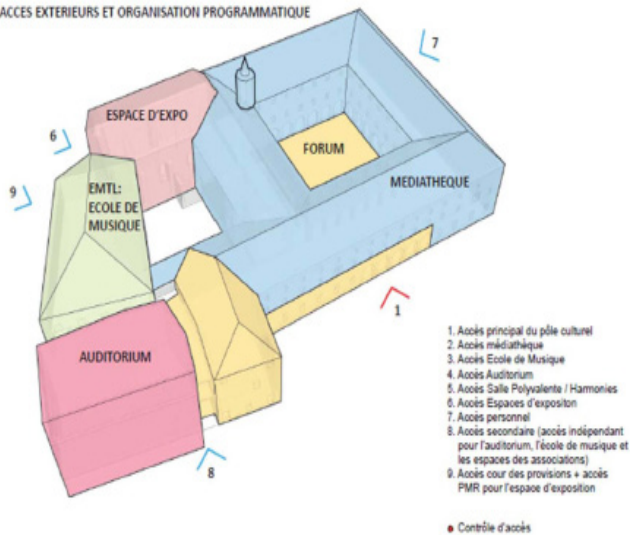
Les espaces extérieurs

A l'instar du traitement mesuré de l'extension, les apports se limiteront au traitement de la lumière extérieure qui sera pensée pour être au service de la mise en valeur de l'édifice et d'en signifier son renouveau.

Les arcades de l'entrée de l'espace culturel seront soulignées par l'amplitude de nouveaux emmarchements qui intègrent des glacis latéraux pour l'accessibilité des handicapés.

Sans nuire à la transparence, une signalétique de couleur, apposée sur les vitres de l'accueil, affirmera par ses lignes la vocation culturelle des lieux et renforcera lisibilité de l'équipement.

ACCÈS EXTERIEURS ET ORGANISATION PROGRAMMATIQUE



Accès principal

Le fonctionnement global du pôle culturel est souhaité à partir d'une entrée unique qui sera conservée en façade Sud via les arcades de la place du marché.

Par ailleurs, la complexité de cette opération réside dans le fait que le futur pôle culturel est composé de plusieurs entités qui, à des degrés variables, nécessitent des autonomies de fonctionnement et d'accès avec des horaires d'ouverture décalés pour l'EMTL, l'auditorium, les salles mutualisées et la Chapelle.

Ces exigences programmatiques ont influencées les grandes orientations du projet.

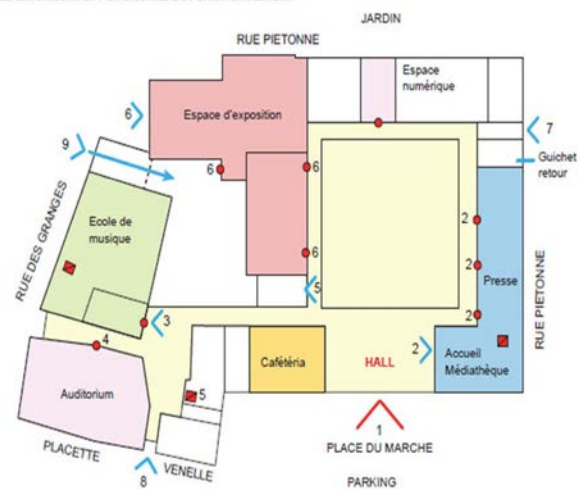
D'une manière générale l'ensemble des fonctions et des entités est accessible depuis l'entrée principale ; la notion de hall est ici élargie et englobe l'accueil général, le forum, la galerie du cloître, de la cour des provisions et le foyer de l'auditorium, formant un espace à partir duquel l'ensemble des entités est accessible.

L'accueil spécifique de la médiathèque est en accès direct depuis l'espace du forum. La cafétéria, l'espace presse, l'espace public numérique constituent autant d'espaces ouverts sur le forum, participant ainsi à l'animation du lieu.

Situé en interface entre les trois ensembles qui constituent le bâtiment de l'École de musique, les salles d'audition et la médiathèque, le foyer permet à chaque niveau de gérer les interrelations entre ces entités.

En sous-sol, l'EMTL est reliée à la salle de répétition à travers cet espace de dégagement, tandis qu'au rez-de-chaussée et dans les niveaux supérieurs, le foyer permet le regroupement nécessaire des personnes lors de l'utilisation de l'auditorium ou de la salle polyvalente.

ACCÈS EXTERIEURS ET AUTONOMIE DE FONCTIONNEMENT



Les autres accès, autonomie des entités, fonctionnement spécifique

Les possibilités d'ouverture au public des différentes entités sont ainsi définies :

- EMTL : formant une entité spatiale, l'École est directement accessible depuis le hall par la galerie longeant au sud, la cour des provisions. Pour des impératifs de fonctionnement, il est possible d'isoler cet ensemble du reste du pôle et d'utiliser l'accès secondaire situé sur la placette qui constitue, en fonctionnement courant, une sortie de secours.
- Auditorium /salles mutualisées /salle de répétitions : cet ensemble contigu à l'EMTL dispose des mêmes accès.
- La Chapelle de la Visitation : l'accès principal aux espaces d'exposition est conservé via la rue des Granges. L'accès PMR est aménagé via le porche de la rue des Granges et la cour des provisions. Des accès secondaires via le cloître sont conservés.
- Personnel : Un accès spécifique pour le personnel est prévu façade Est.
- Guichet retour médiathèque : Il est intégré à la façade Est permettant ainsi les retours de prêts lorsque le pôle culturel est fermé.

- Stationnement: Le projet ne possède pas de place de stationnement. Le parking souterrain existant situé sous la place du marché et les places de stationnement de la place du marché répondent aux besoins du projet et permettent le stationnement facilité des PMR.

Organisation du projet

Les espaces d'accueil et le cloître «Espace Forum»

Le hall prend place dans l'axe de cheminement de la place et du cloître pour permettre de desservir l'ensemble des composantes du site.

Dans son prolongement, le cloître, qui retrouve son intégralité originelle grâce à la présence de la verrière, est conforté dans sa centralité par ses différentes occupations et animations.

La Médiathèque

Les espaces de la médiathèque se développent harmonieusement autour du volume du cloître sur trois niveaux.

L'entrée est située en proximité directe du forum. Espace contrôlé par la banque d'accueil, on y trouve le système de prêt et retour centralisé et les liaisons avec les différents secteurs situés aux étages. En continuité de l'accueil, l'espace presse et multimédia adultes s'ouvre largement sur sa circulation périphérique et bénéficie de la proximité du cloître.

D'importantes cloisons vitrées ont été implantées de façon à privilégier la transparence entre ces locaux et le forum.

Le premier niveau de la médiathèque est occupé principalement par le secteur jeunesse disposé sur les ailes Sud et Est.

L'espace à proximité des montées verticales est réservé aux « bébés lecteurs », un local pour les poussettes y est attenant.

Les espaces de la médiathèque sont largement ouverts permettant une fluidité visuelle et une flexibilité d'usage, le mobilier partitionnant l'espace en sous-secteurs.

De la même façon, au deuxième niveau se déploie le secteur ado/adultes. Dans les ailes Est et Sud, l'espace prêt, les BD-adultes et l'espace documentaires sont ponctués par différentes entités multimédia et mobiliers de consultation.

L'aile nord est dédiée au secteur image-son. Les fonds et beaux-arts occupent l'aile ouest en relation avec les fonds Chablaisien situés en dessous. Les espaces des combles sont des volumes unitaires rythmés par la séquence des fermes bois qui, avec le mobilier, viennent créer des sous-espaces de travail et de lecture.

Les bureaux de l'administration, au premier niveau et en liaison directe avec les secteurs de la médiathèque, sont desservis par un accès indépendant situé dans le pavillon Ouest.

L'académie Chablaisienne

Les fonds de l'académie Chablaisienne se développent au niveau 1, au-dessus du choeur des religieuses, pour être en possible contact avec les espaces de la médiathèque. Ces locaux gardent leur autonomie avec un accès indépendant depuis le hall.

L'école de Musique

Le pavillon Ouest est entièrement dévolu à l'école de musique pour en faciliter les usages. Ce bâtiment dispose d'une grande autonomie de fonctionnement tout en possédant une liaison avec chaque niveau du pôle culturel.

L'entrée se fait par la galerie longeant la cour des provisions, en liaison directe avec le hall d'un côté et le foyer de l'auditorium de l'autre.

Au rez-de-chaussée prennent place les locaux du personnel et la salle de musique de chambre. Les autres salles de formation sont réparties au premier et deuxième étage. Les salles dédiées au jazz se trouvent au sous-sol à proximité de la grande salle de répétition mutualisée qui, située sous l'auditorium, est un trait d'union entre l'enseignement musical et les différents utilisateurs. L'accès situé sur la placette renforce l'autonomie de fonctionnement de cet ensemble.

Les espace d'Animation: Auditorium, Foyer et Forum

Occupant l'interstice laissé entre l'extension nouvelle et les bâtiments historiques, le foyer de l'auditorium s'étend dans l'espace de la cafétéria et, à l'extérieur, dans la cour des Provisions. Il se prolonge au niveau inférieur par un escalier glissé dans la faille qui le relie à la salle de répétition.

L'auditorium occupe principalement le volume de l'extension, avec la salle de répétition mutualisée au sous-sol et la salle polyvalente située au niveau supérieur à proximité des salles de réunion. Ces espaces, recevant du public, sont connectés

à la même liaison verticale, aux Foyers.

Sous la couverture du cloître, l'espace d'exposition mutualisé est intégré au forum. Au coeur du pôle, cet outil culturel doté d'une grande flexibilité et d'un grand potentiel créatif devient le lieu principal d'expression publique.

L'Espace d'Art Contemporain

La chapelle de la Visitation conserve sa fonction d'abriter les manifestations d'art contemporain.

Ses potentialités seront augmentées en aménageant le chœur des religieuses pour les expositions.

La connexion au forum et l'extension de surface permettront l'organisation d'expositions de formats différenciés. Les locaux de logistique et de stockage des caisses sont situés à proximité de cet espace via les accès secondaires sur le cloître.